



COMPTE-RENDU du COMITE DIRECTEUR de la LIFA

Jeudi 13 décembre 2018

❖ **Approbation du procès-verbal du CD du 19 septembre 2018**

Approbation à l'unanimité.

❖ **Déménagement des bureaux de la LIFA**

Installation très satisfaisante dans les nouveaux locaux de Vaires sur Marne. Reste en suspens la question de la location du box à Nogent sur Marne où sont conservées les archives. Il est décidé que le transfert de cette documentation pourra être effectué sur Vaires après réception d'une armoire (le président se charge de la mettre à disposition dès la semaine prochaine) et après un tri sur les documents à conserver.

❖ **Pôle Espoirs : transition Stéphane paillard – Dominique Giudici**

Le départ de Stéphane Paillard a eu lieu fin novembre. Dominique Giudici, jusque-là présent une fois par semaine le remplace à temps plein.

Dominique Giudici nous fait part de ses premiers retours sur ce groupe de 6 (3 juniors dont 1 rameuse et 3 cadets). Globalement c'est un groupe attrayant, dynamique et tous bien conscients de la nécessité de mener un double projet. Ils viennent de faire un test ergo et vont se préparer au prochain championnat Indoor.

Suite à une remarque de Jean Belleval concernant la disparition d'une partie du matériel du pôle, le président enverra le plus tôt possible un mail à Stéphane Paillard.

❖ **Point Sportif, organisation des colloques des entraineurs**

Point sur les différentes Têtes de Rivière : Tour des Iles à Mantes, Critérium des As annulé mais des parcours ont peu être faits par ailleurs, Tête de Rivière interrégionale de Caen : avec toutes ces participations en ordre dispersé il n'est pas aisé de dresser un bilan et d'en dégager une liste.

J16 : 3 étapes



-la fédération retient les meilleurs des PPJ (Programme Performance Jeune) : 8 à 9 sélectionnés possibles (4 filles / 4 garçons) regroupés sur le pôle France à Nantes.

-Dès que la liste est connue Yvan de son côté part avec 7 rameurs(ses) J16 sur Annecy pour un regroupement de ligue avec Rhône Alpes et Grand Est.

-du 2 au 5 janvier, 3^{ème} stage à Fontainebleau avec Dominique Giudici et Mathieu Farelle pour 4 filles / 4 garçons en pointe

Ces différents stages sont des stages de travail les sélections seront organisées plus tard sur la coupe LIFA 3. Le potentiel visé est d'environ 23 rameur(se) J16 permettant au moins 2 équipes.

La Coupe de France se déroulera comme l'an dernier à Mantes La Jolie et non à Vaires, décision prise par la fédération.

Lors de la réunion des entraîneurs, la commission sportive a souhaité souligner le caractère mécanique de l'aviron trop peu utilisé et en susciter l'intérêt auprès des entraîneurs.

Mais ce qui a marqué le colloque fut le témoignage d'Ali A. sur sa récente condamnation pour corruption sur mineur. Chacun avait en tête le dernier article de presse et c'est justement afin d'éclairer les circonstances de cette condamnation qu'Ali a souhaité apporter son témoignage et pour sensibiliser les entraîneurs sur les dangers auxquels ils sont exposés. Sa condamnation lui vaut une interdiction d'entraîner les mineurs pendant 24 mois avec toutes les conséquences que cela entraîne du point de vue administratif et pénal.

La gestion de mineurs obéit à des règles très strictes parfois disproportionnées aujourd'hui avec les moyens de communication : une simple bise de bienvenue peut être malencontreusement mal interprétée ou le fait de posséder le numéro de téléphone d'un mineur sur son portable personnel... Les conséquences de ces possibles dérives remettent en question jusqu'aux installations sportives.

C'est afin d'informer chacun des entraîneurs, des élus et bénévoles sur les risques potentiels et les nouveaux préceptes, que la LIFA projette d'organiser une réunion d'information.

❖ Point financier

François Banton présente un résultat de fin d'année provisoire et non encore visé. Passage en revue des différents postes et de leur variation par rapport à l'an dernier.

- Achats 35 700 € à peu de chose près idem l'an dernier
- Charges externes : 24 000 / 22 000 A-1 en cause le loyer de Vaires
- Frais externes 211 000 / 203 000€ : stages. Compte pollué par la zone ne disposant pas encore de compte bancaire. Totalité du règlement par la ligue puis remboursement
- Impôts, taxes
- Charges Personnel : 144 000 / 149 000 : arrêt salaire Guillaume et congés maternité Tifenn

Pas de grosses variations sur les autres postes.

Recettes : grosso modo étales (énumération des subventions) voire meilleures en terme de subventions.

Traversée de Paris : les recettes pourraient être supérieures si l'on disposait de plus de bateaux à la location.



Proposition adoptée de versement d'une prime aux salariés (loi Macron) en janvier et étendue à Yvan Deslavières.

Afin d'augmenter les mouvements du bilan de la ligue, il est suggéré aux arbitres d'effectuer le règlement de leur repas d'assemblée via la ligue plutôt que directement au restaurateur.

❖ **Point matériel : Jean Belleval**

-Gay Games : souci de règlement (chèque déposé mais non signé) suite au prêt de matériel. Décision d'avertir l'émetteur qu'à défaut de règlement dans les plus brefs délais, le chèque de caution sera encaissé. Evaluation du matériel cassé (pelles, accroc sur 8+) : à défaut de trouver les factures dans les archives se rapprocher soit du fournisseur ou du comptable pour le montant.

-Commande vêtements du pôle : acompte versé mais pas d'information sur la livraison.

Dépouillement des offres d'achat de matériel réformé :

- 4x Q3 : SNO
- 8+ Empacher : SNO
- Q5 : VSN

Facturation et encaissement en janvier 2019.

Proposition de réserver le 8+ Filippi au futur club de Vaires contre 500€

Proposition de renouveler l'opération d'aide aux clubs pour l'achat de yolettes :

Il est décidé de lancer cette opération début janvier sur le principe d'une aide au règlement de 40% à charge de la LIFA les 60% restants à charge des clubs en échange du prêt du matériel à la ligue pour une durée de 5 ans. C'est Jean Belleval qui est chargé de prévenir les clubs du lancement de cette opération. Se documenter auparavant des tarifs pratiqués auprès d'Andrieux, Vega, Antoine Charron

Suggestion de lancer une opération d'achat de mégaphones : se renseigner sur les prix du constructeur Nielsen Kellerman.

❖ **Compte-Rendu de la commission Loisirs, édition des fiches d'entraînement**

Cf compte-rendu joint en annexe.

Journée des débutants : opération validée pour cette année avec le souhait qu'elle puisse être pérennisée à l'avenir.

Encadrement du public loisir pour les clubs ne disposant de professionnels : proposition d'encadrement sous forme de vacation validée.



Appréciation très positive des fiches d'exercice convenant à tout public.

❖ **Projet d'implantation du club « Aviron Vaires-Torcy » (AVT)**

La réalisation de ce projet répond parfaitement au souhait du vice-président de la région M.P.Karam. Ce sont des licenciés du club du Perreux et domiciliés à Torcy qui sont à l'origine de ce projet. La phase de constitution est déjà bien entamée (rédaction de statuts, fiche navette pour la fédération,...). Un problème reste en suspens avec le garage à bateaux : la fédération malgré tout ravie de la création de ce club, n'a toujours pas donné son accord sur la cession d'une travée qui permettrait d'entreposer le matériel. Parallèlement à cette création, le club du Crédit Foncier lui ferme ses portes à fin avril. Il a été décidé que l'AVT rachèterait tout ou partie du matériel avec l'aide de la ligue. Par ailleurs le président Christian Vandenberghe s'engage à plaider la cause du club auprès de la région afin de bénéficier de tarif de loyer pour les vestiaires à la fois attractifs et progressifs.

❖ **Projet de navettes fluviales par « Mobilité Ile de France », action concertée des clubs de la LIFA**

Il est proposé que les différents clubs de la LIFA qui seraient interrogés sur ce projet de création de 11 lignes fluviales se réfèrent à la ligue. Ceci permettrait de ne répondre que d'une seule et même voix vis-à-vis de cet interlocuteur. Les réponses seraient ainsi harmonisées et n'en aurait que plus de poids. La fédération est également interrogée. Un courrier en ce sens sera adressé à l'ensemble des clubs.

❖ **AG LIFA 23 février 2019 au CERAMM (Maisons-Lafitte)**

❖ **Questions diverses**

Challenge bateaux courts le 13/01/2019 à Mantes : mobiliser équipe ETR & coaches ; pas de sécurité demandée.

Permis aidés : il a été mis en évidence qu'un grand nombre de personnes inscrites aux permis aidés préfèrent interrompre leur parcours et ne valident pas ainsi l'obtention. Les clubs ne sont pas assez sensibilisés à ce problème.

Prochain comité le 4 février 2019 à l'ACBB – 19h00.

